Image not found or type unknown

repos hebdomadaire trop court?

Par **CELNE**, le **23/09/2010** à **07:34**

bonsoir je travaille dans la retauration je fais les heures su'il y a a faire (je commence a 9h ou a 8h et je pars quand mon travail est terminer soit vers 17 h) Le soucci est que le restaurant fait aussi traiteur et que durant tout les week end d'ete je fini vers 19h le vendredi soir je reprend le samedi vers 17h jusqu'a 3h du matin le dimanche repos et le lundi retour au travail a 8 h je pense que du coup je n'ai pas deux jours de repos?
Lorsque j'en ai parle a mon patron il me fait passer pour un tire aux flancs mais les semaines ou je fais plus de 45h le samedi matin et une partie du dimanche me semble peu comme repos que uis je faire ais je eu raison d'aller le voir meme si je sais que je devrai travailler avec encore plus de pression merci pour vos reponses

Par **P.M.**, le **23/09/2010** à **08:16**

Bonjour,
Il faudrait consulter la Convention Collective applicable mais ce qui semble être problématique c'est que vous n'avez pas un repos hebdomadaire complet de 24 heures auquel s'ajoute le repos quotidien de 11 heures...
Je vous suggérerais de vous rapprocher de l'Inspection du Travail...
Cordialement.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés